

Les femmes en France dans l'entre-deux-guerres

Conférence à l'Université ouverte de Besançon
le jeudi 10 octobre 2019
14h-15h30, Amphithéâtre N1, Faculté des Lettres

par Dominique Lejeune, Prof Dr Dr

La femme ou les femmes : y a-t-il un archétype ? La garçonne en est-elle un ? Question rhétorique ! Les femmes au pluriel, à cause de la diversité... Ferais-je une histoire du genre ? En tout cas, j'insisterai sur l'évolution, sensible, entre les années vingt et la décennie suivante, les premières étant marquées par la Grande Guerre.

Les effets de la Grande Guerre

Le premier effet de la Grande Guerre est l'apparition et le développement, chez des femmes à qui le droit de vote est refusé depuis plus d'un demi-siècle, d'un **civisme féminin**. Il s'avère que les femmes... ont une patrie. Elles répondent à une « mobilisation » multiforme, démontrant notamment une philanthropie féminine de guerre, qui les rapproche des pouvoirs publics. Certaines font même du renseignement, tel est le cas de **Louise de Bettignies**, née en 1880 à Saint-Amand-les-Eaux dans une famille de faïenciers, fervente catholique cultivée, qui travaille pour l'*Intelligence Service*. Cette jeune femme développe dans le Nord de la France occupée un vaste réseau de renseignement et d'évasion, qui occupe 80 personnes. Arrêtée et condamnée à mort en 1915, elle voit sa peine commuée en prison à perpétuité. À Siegburg, près de Cologne, elle continue la résistance, engageant les prisonnières à ne

pas fabriquer les têtes de grenade allemandes imposées. Punie, elle contracte une pleurésie au cachot, est opérée et meurt de septicémie en septembre 1918 ¹.

Mais la figure dominante est celle de **l'infirmière**. Les sociétés de Croix Rouge sont dirigées par des dames de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie. Des châteaux, par exemple ceux de Vaux-le Vicomte et de Chenonceau, deviennent partiellement des hôpitaux militaires et les infirmières sont des femmes, de bon milieu. **Marie Curie** (1867-1934) organise des voitures radiologiques, qui sont positionnées non loin du front. Sa fille Irène (1897-1956) passe son permis de conduire et aide sa mère. **Le réconfort du permissionnaire est important et féminisé** : les marraines de guerre sont sollicitées et l'amour physique en « faveur » du permissionnaire n'est pas éludé par l'iconographie, ce que montrent à l'envi les cartes postales.

Eu égard aux pertes de l'année 1914, qui sont considérables, et à l'allongement de la durée prévisible du conflit, un **souci nataliste** se manifeste dès 1915, même chez les suffragettes comme Cécile Brunschvicg (1877-1946), future sous-secrétaire d'État du Front populaire ². Pour les catholiques, il faut d'abord servir l'Union sacrée puis penser à l'après-guerre démographique, donc défendre la natalité, la famille et la mère au foyer ³. Le **suffrage féminin** apparaît comme la récompense de ce civisme des femmes et la clef de voûte des réformes espérées, d'autant que de grandes manifestations avaient été organisées en 1914, juste avant la déclaration de guerre. René Viviani (1863-1925), fils et ami de féministes, est alors président du Conseil ; Séverine (1855-1929) ⁴ propose de fêter Condorcet ⁵ le 5 juillet 1914. Le **mouvement suffragiste** reprend après le conflit, avec la fondation en 1920 de l'Union nationale pour le vote des femmes, avec à sa tête une catholique, Mme Levert-Chotard ⁶. Elle aura peut-être 100 000 membres en 1939. Quant aux fillettes, des images héroïques leur

¹ Cf. P.Nivet, *La France occupée. 1914-1918*, Armand Colin, 2011, 480 p., *passim* ; A.Becker, « Le sort des femmes pendant l'occupation allemande du Nord de la France », dans É.Morin-Rotureau dir., *1914-1918 : combats de femmes. Les femmes, pilier de l'effort de guerre*, Autrement, 2004, 250 p., pp. 151-171.

² Cécile Formaglio, « Des beaux quartiers à la section travail du Conseil national des femmes françaises : Cécile Brunschvicg », dans Christine Bard dir., *Colloque Les féministes de la première vague*, Presses universitaires de Rennes, 2015, 229 p., pp. 109-118.

³ Cf. A.Cova, « *Au service de l'Église, de la patrie et de la famille* ». *Femmes catholiques et maternité sous la IIIe République*, L'Harmattan, 2000, 260 p.

⁴ Pseudonyme de Caroline Rémy.

⁵ Nicolas de Caritat, marquis de Condorcet, 1743-1794.

⁶ A.Cova, *op. cit.*, pp. 120-127

sont proposées, comme aux garçons, par les hebdomadaires, les écoles, les jeux, les concours 1...

Conséquence bien connue de la guerre, « **les femmes remplacent les hommes** », selon une formule consacrée. En 1914 les femmes représentaient 36,7 % de la population active, à cause du poids du secteur primaire. Elles ont la libre disposition de leur salaire depuis une loi de 1907, mais le mari peut légalement s'opposer au travail de son épouse, et les femmes n'apportent en général qu'un salaire d'appoint au ménage. La guerre déclarée, c'est immédiatement l'appel aux épouses, aux sœurs, aux servantes et aux filles pour la **moisson de 1914** puis les travaux d'automne, et ainsi de suite guerrière, car la guerre dure... Et les lettres de paysans au front s'inquiètent de la ferme et de ses produits. La guerre entamée, c'est assez rapidement l'essor du **travail féminin dans les usines** et **les fameuses « munitionnettes »**, qui sont recrutées à partir de la fin de 1915, sont l'image la plus forte de la participation des femmes à l'activité industrielle. Toutefois cette participation n'entraîne pas de relèvement des qualifications féminines et les **conditions de travail sont très éprouvantes**, d'autant que la réglementation du travail est suspendue pour la durée de la guerre.

Des **professeurs** de sexe féminin remplacent des mobilisés dans les lycées de garçons, des femmes entrent plus souvent qu'à leur tour dans les Postes et Télégraphes. Mais la **méfiance** traditionnelle persiste, justement parce que « les femmes remplacent les hommes » ! On argumente par la contradiction avec le souci démographique et l'irrespect des « lois naturelles » ! Le courant catholique social ouvrier et patronal prône le retour de la mère au foyer, et le mouvement ouvrier, très attaché lui aussi à l'idéal de la femme au foyer, est très méfiant. Cependant le socialiste Albert Thomas (1878-1932) crée, au sein du sous-secrétariat d'État à l'Artillerie, un Comité du Travail féminin. Autre nuance, de **nombreuses grèves féminines** éclatent, brèves, spontanées et défensives : il s'agit de contrer les baisses de salaires. Les femmes se montrent très actives dans les mouvements contre la cherté de la vie, la **syndicalisation féminine** augmente et Hélène Brion (1882-1962), institutrice à Pantin, prend même la tête de la Fédération des instituteurs et institutrices de la CGT. Cet ample travail féminin est-il émancipateur ? La question est posée chez les féministes, les féministes les plus radicales défendant le droit au travail pour les femmes. Mais elles dénoncent l'exploitation, double, des femmes, par le capitalisme et par les hommes, et accusent d'antiféminisme, à bon droit, le mouvement ouvrier, au sein duquel l'image de la femme est déplorable et qui ne lutte pas contre le droit de cuissage. La

1 S. Audouin-Rouzeau, *La guerre des enfants. 1914-1918. Essai d'histoire culturelle*, Armand Colin, 1993, 186 p., réédition, 2004, 304 p.

démobilisation des femmes après l'armistice est brutale, par voie de licenciement sans indemnité, les femmes n'étant pas considérées comme des « chômeuses », bien que le chômage des femmes reste après la guerre plusieurs années supérieur à celui des hommes.

Les souffrances de guerre sont de trois types. Des « **violences de guerre** » contre les femmes avaient déjà été consignées en 1870-1871, mais elles sont beaucoup plus nombreuses entre 1914 et 1918 : c'est l'une des façons par lesquelles la Première Guerre mondiale est la *Grande Guerre*. Elle est violente dans les départements occupés du Nord-Est, comme en Belgique : déportations de femmes, viols et apparition du terrible thème de l'« **enfant du viol** ». La femme est partie intégrante de la nation et son viol, comme celui du territoire, est scandaleux. D'autre part les civil(e)s, dont les femmes, sont **victimes de la guerre totale** (bombardements, gaz, etc.). L'infidélité de la femme est d'ailleurs considérée comme une faute plus lourde encore en temps de guerre. Autre type de souffrance de guerre, **le deuil**. La loi du 27 juillet 1917 fait des orphelins des « pupilles de la Nation », qui seront un million ¹. Des associations de veuves se forment et, en 1933, on recensera 700 000 veuves de guerre dont 262 500 sont remariées, ce qui est juridiquement possible. Enfin, il ne faut pas négliger les souffrances entraînées par les **difficultés quotidiennes de la vie matérielle**, hausses de prix, pénuries et faiblesse de l'allocation versée par l'État aux femmes de mobilisés : 1,25 F par jour, plus 0,50 F par enfant de moins de 16 ans. Malgré le moratoire des loyers et l'existence des bureaux de bienfaisance, la vie quotidienne est très dure, dureté contre laquelle les femmes se mobilisent, en luttant contre les commerçants, en défilant, etc. L'inflation gonfle le mécontentement, surtout à partir de 1917. La pauvreté augmente le nombre des prostituées, d'autant que l'État autorise (voire encourage) la création de bordels de guerre non loin du front.

Les **femmes pacifistes** sont évidemment des dissidentes de l'Union sacrée. Certes, au Congrès international des Femmes pour la Paix, à La Haye, le 28 avril 1915, il n'y a aucune Française, mais il se forme une section française du Comité international créé à La Haye. À la fin de l'année 1917, Hélène Brion, cégétiste présentée un peu plus haut, est arrêtée et emprisonnée pour avoir diffusé des brochures pacifistes. Le procès, en conseil de guerre, a lieu en mars 1918 : Hélène Brion en fait une tribune. Elle est soutenue par d'autres féministes, dont Séverine, des socialistes et des cégétistes. Le jugement est clément. D'autre part, il existe un Groupe des Femmes socialistes, dirigé par Louise Saumoneau (1875-1950). En conséquence des grèves et en écho à la fois

¹ O.Faron, *Les enfants du deuil. Orphelins et pupilles de la nation de la première guerre mondiale (1914-1941)*, La Découverte, 2001, 336 p.

des révolutions russes et des mutineries, naît en octobre 1917 l'hebdomadaire *La Voix des femmes*, animé par les plumes de Séverine, Hélène Brion, Madeleine Pelletier...

Les « reines du foyer » dans l'entre-deux-guerres

Le discours normatif de l'entre-deux-guerres utilise volontiers les expressions, qui nous semblent maintenant bien ridicules ou hypocrites, de « reines du foyer », de « destin » des femmes, de « pouvoir » de la femme à l'intérieur de la maison.

La « destinée » est **le mariage et la fondation d'une famille**. Les attendre est une prédestination sociale, concrétisée par le « trousseau » qui prépare les filles à leur « destin » social, le mariage. Ce conformisme appuie le culte de la virginité, exalté par les fêtes de la Rosière, qui continuent. Dans la vie de tous les jours, c'est la surveillance sociale, par le voisinage et les chaperons, lors des sorties hors du domicile familial. Cependant, d'une part les filles de milieu populaire bénéficient d'une liberté de fait car elles travaillent dès 12-13 ans, d'autre part il y a semble-t-il dans les années 20 un peu plus de liberté pour les adolescentes. On objectera l'ancestrale peur de la « grossesse ». Elle est sûrement moins forte qu'avant la guerre, grâce à un peu **d'éducation sexuelle** (le terme est utilisé), il y va « de l'avenir de la race » déclare le Dr Adolphe Pinard (1844-1934), en 1918, notamment en permettant de lutter contre la syphilis. On peut ajouter le progrès numérique de ce qu'on appelle, d'après le titre d'un **roman publié en 1894 par Marcel Prévost (1862-1941), les « demi-vierges »**, c'est-à-dire les jeunes filles averties par les lectures (ou les conversations avec des femmes mariées) et aux « sens éveillés par le flirt ». Néanmoins subsiste toujours l'angoisse... Et des fiancés catholiques doivent normalement se demander gravement si le baiser sur la bouche est autorisé (et répondre !).

La **crainte ne pas trouver un époux** est généralement vive car rester célibataire est une anomalie, qui engendre le mépris : les préjugés sont très durs contre les « vieilles filles » et il faut éviter de « coiffer sainte Catherine ». De plus, les femmes, après la Première Guerre mondiale, sont « surnuméraires » (l'époque *dixit*). Mais il y a des **célibataires volontaires**, notamment des féministes comme Madeleine Pelletier. La « doctoresse » **Madeleine Pelletier** (1874-1939) ¹, médecin des hôpitaux

¹ Christine Bard dir., *Madeleine Pelletier (1874-1939). Logique et infortunes d'un combat pour l'égalité*, Côté-femmes, 1992, 214 p.

psychiatriques, avait manifesté hautement avant la guerre son refus d'avoir un mari ou un amant et elle était vêtue d'un costume masculin, ce qui provoquait le scandale : « La perspective de l'enfant replonge la femme qui s'était libérée par la culture intellectuelle ou le travail dans toutes les servitudes du passé », avait-elle écrit dans *Le droit à l'avortement*, publié en 1913. Son corps ne correspond d'ailleurs pas aux normes de l'entre-deux-guerres et le **costume masculin** qu'elle a adopté n'est pas un élégant costume de « garçonne », mais une sorte de caricature du costume masculin, peut-être sous l'influence du personnage de Charlot.

Avec qui une jeune fille se marie-t-elle ? Comme avant guerre en **homogamie** : on continue à se marier entre « pays », et en homogamie religieuse. Le mariage est, comme dit l'aphorisme, « le plus beau jour de la vie d'une femme », marqué par le blanc, couleur généralisée depuis la Belle Époque. Le souvenir de la journée est pérennisé par la photographie, rituelle depuis la fin du XIXe siècle, et de moins en moins coûteuse après la Grande Guerre. Par contre les autres dépenses pèsent lourd dans les budgets familiaux. Le mariage implique le « **devoir conjugal** » et la culpabilité sur le degré de « privautés » admis et quant à la « fraude », comme dit le langage populaire — en langage d'Église c'est l'« onanisme » — , car la « semence » a été répandue hors du « vase féminin ». Quelles **méthodes contraceptives** sont-elles utilisées ? Surtout le bon vieux coït interrompu, un peu la méthode des températures, perfectionnée en méthode Ogino, inventée par le japonais Kyusaku Ogino (1882-1975) et popularisée dans les années 30 ; mais des îlots géographiques ou sociaux de forte fécondité subsistent, le Nord-Est de la France par exemple. Le mariage est évidemment un statut légal et il entraîne la dépendance de l'épouse, car si la guerre de 14 a prouvé la capacité des femmes à agir en « chefs de famille », elle n'accélère pas la réforme du code civil. Les âges légaux au mariage sont de 16 et 18 ans, mais depuis la loi de 1896 le consentement des parents est nécessaire jusqu'à 21 ans, un « acte respectueux » notarié reste obligatoire de 21 à 25 ans et est suspensif pendant trente jours. L'autorisation de l'époux est toujours nécessaire pour demander un passeport ou un carnet de chèques, le mari a le droit de contrôler la correspondance de sa femme ! La seule transformation juridique, par réforme du code de la nationalité, intervient en 1927 : la femme mariée peut conserver sa propre nationalité. La réalité sociale de la vie dans le mariage est en fait très diverse. D'un côté, dans les années vingt la femme adopte presque toujours le nom de son époux, ce qui n'est pourtant pas obligatoire en France ; la soumission féminine, dictée par la peur, le conformisme et le manque de recours, est la plus fréquente ; les épouses qui « portent la culotte » sont les exceptions qui confirment la règle. De l'autre, l'employeur demande rarement les autorisations légales du mari, les femmes jouissent de leurs revenus, gèrent les biens de la

communauté, la notion de « chef de famille » est largement récusée, et il y a une large indifférence « populaire » au discours et au juridisme des élites.

Dans l'entre-deux-guerres **la maternité est exaltée par l'État** : une Journée des Mères est instituée en 1926 (elle deviendra la Fête des Mères en 1943), un **monument aux Mères françaises est érigé en 1938 (boulevard Kellermann, dans le 13^e arrondissement de Paris)**. D'autre part, dans les assurances sociales est incluse en 1930 une assurance maternité, même s'il n'y a pas de suivi médical obligatoire. Que pense la société englobante ? D'abord, donner la vie est un phénomène considéré comme « naturel » et une **vision doloriste de l'accouchement** est ancrée dans tous les esprits, même ceux des médecins. Cependant la médicalisation progresse rapidement entre les deux guerres, bousculant les coutumes et les habitudes de pudeur et de négligence. Les citadines et les femmes aisées sont les premières à en bénéficier. Les maternités hospitalières sont les plus nombreuses. La maison d'accouchement Baudelocque 1, à Paris, devenue maternité au tournant du siècle, sert de modèle. Elle est dirigée par le professeur Adolphe Pinard (voir plus haut). À Paris, c'est en 1927 que les naissances en maternité franchissent le cap des 50 %, mais à la campagne, au contraire, perdure l'accouchement à domicile et l'intervention d'une sage-femme n'y est pas systématique. La **mortalité infantile** baisse de plus de moitié entre 1901 (142 ‰) et 1938 (66 ‰). Des pressions médicales s'exercent en faveur de l'allaitement maternel, un lait de mieux en mieux commercialisé aide au remplissage des biberons, ce qui facilite la vie des femmes au travail. Il y a de moins en moins de mises en nourrice, il y a progrès de l'habillement des enfants, moins de l'hygiène : les bébés sont peu lavés ! L'éducation des enfants reste traditionnellement du domaine de la mère...

Encore plus largement, **les femmes françaises des années 20 sont exaltées en tant que « ménagères » et, mieux, en tant qu' « anges du foyer »**. L'entre-deux-guerres vante une nouvelle image de la ménagère. Elle est, de préférence, une femme qui se consacre entièrement à son foyer, une mère attentive à l'éducation, au bonheur, à la réussite de ses enfants, une épouse qui doit contribuer à l'épanouissement du couple. Mais, sans doute pour cela, le **travail domestique** apparaît sous un jour plus flatteur qu'auparavant. Naissent des revues spécialisées dans les arts ménagers, les magazines féminins accordent plus de place à ces « arts ménagers » et le **premier Salon des Arts ménagers est organisé en 1923**. Les jeunes filles des classes moyennes et supérieures reçoivent dans les lycées un enseignement ménager ; des cours sont destinés à celles des classes populaires. Toutefois la réalité est loin des rêves et de la publicité : les

¹ Du nom du médecin accoucheur Jean-Louis Baudelocque, 1745-1810.

logements sont, à la ville et à la campagne, qu'il ne faut pas oublier, exigus, les progrès sont lents.

La « fée du logis » vieillit, comme tous et toutes. Les **femmes âgées** sont plus nombreuses dans les années 20, l'augmentation de l'espérance de vie s'expliquant surtout par la diminution de la mortalité infantile. La ménopause est considérée comme une « maladie », entraînant de graves troubles physiques et psychiques, et beaucoup d'hommes — d'une manière ou d'une autre ils l'écrivent ou l'enseignent — jugent la femme devenue incapable de procréer comme dépourvue d'attrait sexuel. Mais certaines femmes, les célibataires et les veuves, sont jugées vieilles bien avant la ménopause ; l'âge paraît être un **facteur d'exclusion** accrue pour les femmes, plus nombreuses que les hommes à se « retrancher » du monde, d'une façon ou d'une autre. D'ailleurs le deuil est plus contraignant pour la veuve que pour le veuf, mais certaines veuves ne sont pas mécontentes d'être seules et tranquilles. Et l'âge mûr est un facteur de libération pour certaines, ce qu'on voit bien dans les organisations féminines.

Procréer ? Il y a, en conséquence de la Grande Guerre, tout un **natalisme des années 20**. Il va jusqu'à s'annexer une partie du féminisme : beaucoup de féministes se rallient aux thèses natalistes et prennent à leur compte les thèmes de la survie de la « race française » et de l'« égoïsme des célibataires », ce qu'on voit bien dans la croisade morale des féministes protestantes. Les médecins, comme le fameux Pinard (voir plus haut), ont un discours nataliste, dès le 26 mai 1920 est instituée **la médaille de la Famille française** et le prix Cognacq-Jay voit le jour la même année, selon le vœu du directeur de la Samaritaine, Ernest Cognacq (1839-1928). C'est qu'il faut encourager, et l'opinion discute beaucoup dans les années 20 de deux autres propositions. L'une est le **vote familial**, pour lequel il y a de nombreuses propositions de loi, la principale étant celle de l'abbé Lemire en 1920 (1) : deux voix seraient données à l'électeur marié (il ne s'agit donc pas d'instituer le suffrage féminin), trois s'il est père d'au moins quatre enfants. L'autre concerne des **allocations familiales**, idée défendue par un grand nombre de familles de pensée, la principale étant les catholiques sociaux : sur leur proposition sera votée la loi du 11 mars 1932 créant les allocations familiales, une mesure pionnière en Europe. La contraception et l'avortement sont réprimés, surtout par les lois de 1920 et 1923, sévèrement appliquées (voir plus loin). De manière à juguler la mortalité infantile, la puériculture se développe dans l'entre-deux-guerres.

1 Jules-Auguste Lemire (1853-1928), député de Hazebrouck à partir de 1893. Biographie : J.-M. Mayeur, *L'abbé Lemire, 1853-1928. Un prêtre démocrate*, Thèse, Casterman, 1968, 698 p.

Plus largement, le Front populaire verra dans le ministère Blum un **sous-secrétariat à l'Enfance, confié à l'institutrice Suzanne Lacore (1875-1975)**, un **sous-secrétaire d'État à l'Éducation nationale confié à Cécile Brunschvicg (1877-1946)** qui organisera les cantines scolaires. Mais ce sera tout, à l'aune du clivage entre la classe politique de la Troisième République et la population, malthusienne. Un peu plus tard viendra le Code de la Famille (voir plus loin). **Seule une minorité de féministes milite pour la « libération sexuelle »** ; souvent libres penseuses, révolutionnaires, pacifistes, elles combattent le « lapinisme » clérical et nationaliste et veulent la « libre maternité », le « droit de disposer librement de nos flancs », comme dit **la néomalthusienne Nelly Roussel (1878-1922)** ; elles dénoncent le mythe de la « dépopulation » : la population française stagne mais ne recule pas, disent-elles ! Elles voient d'ailleurs la surpopulation mondiale, sur laquelle il y a des publications depuis les années 1900, comme un fléau. La répression s'abat sur ces féministes et Madeleine Pelletier est arrêtée et mise en asile psychiatrique, où elle meurt en 1939.

Les femmes au travail entre les deux guerres

Le taux d'activité féminine reste élevé dans l'entre-deux-guerres mais il y a volonté de protéger le travail féminin et création de carrières féminines valorisées. On compte dans les années 20 à peu près **un tiers de femmes dans la population active**, une fraction qui baissera dans les années 30. Protection ? La loi de 1924 créant les chambres d'agriculture donne le droit de vote aux femmes chefs d'exploitation. Le secteur secondaire de la population active se féminise, les femmes étant ce secteur particulièrement victimes de la rationalisation et de la taylorisation, ce que décrit bien le *Journal d'usine* de Simone Weil (1909-1943), relatant sa triple expérience ouvrière de 1935. Le secteur tertiaire connaît dès les années d'après-guerre une très forte croissance, c'est l'entrée massive des femmes dans les bureaux, sans perspectives de carrière, ce qu'illustrent parfaitement les premiers *pools* de dactylos. Les jeunes filles et les jeunes femmes sont formées par les écoles Pigier ¹ et les écoles de fabricants de machines de bureau.

Quels sont les **paramètres de l'activité féminine** ? Le premier est double : une formation insuffisante et un apprentissage inadapté, car les filles ont été plutôt « sacrifiées » par l'école de la IIIe République, les plus désavantagées étant les rurales. Toutefois la loi Astier du 25 juillet 1919 sur l'enseignement technique — baptisée en hommage posthume à son concepteur Placide Astier (1856-1918) — obligeant les

¹ Dans leurs vieilles publicités (1912) : leur formation est une véritable « dot »...

communes à organiser des cours professionnels gratuits et accordant aux écoles techniques privées le bénéfice des subventions de l'État, profite aussi bien aux filles qu'aux garçons, tout simplement parce que la société technicienne d'après guerre a besoin d'un « personnel féminin » mieux formé. Le deuxième paramètre est une certaine « familialisation » des classes populaires. L'enseignement ménager agricole se développe, la branche féminine de la Jeunesse agricole chrétienne (JAC, 1933) mènera une lutte contre le modèle de la « paysanne-servante » et pour promouvoir celui de la « gardienne du foyer-collaboratrice ». Surtout **la classe ouvrière continue à adopter l'idéal de la femme au foyer** : l'homme « évite » la fatigue de l'usine à sa femme, privilégie la famille, solidaire avec un équilibre entre salariés et consommateurs, la mère de famille étant souvent « ministre des finances », et le travail domestique n'est évidemment pas partagé.

Depuis la Belle Époque **les carrières féminines** sont souvent envisagées par la société ambiante comme dictées par la « nature féminine ». En fait, l'accès des femmes au monde du travail est provoqué par deux facteurs : d'une part le progrès de l'enseignement secondaire — mais les lycées de jeunes filles conservent longtemps une atmosphère spéciale — et de l'enseignement supérieur féminin (mais longtemps subsistent des différences entre les agrégations), d'autre part il n'y a plus guère d'« épousailles » de rentiers, avec dot. Une réflexion sur les carrières féminines naît dans les années 20, mais les postes supérieurs sont bloqués pour les femmes... Néanmoins **les carrières sociales sont facilitées** par l'École normale sociale (catholique, 1911), l'École pratique de Service social (protestante, 1912) et l'École des surintendantes (1917), créant un « maternalisme ». Évidemment issues de la bourgeoisie, les **surintendantes** continuent après la Première Guerre mondiale ¹. Elles doivent obligatoirement faire un stage en usine pendant leurs études, personne ne devant savoir qu'elles ne sont pas de vraies ouvrières ! Elles doivent faire un rapport de stage, source très intéressante : la vision du travail change, elles constatent le pouvoir des hommes, y compris sur le plan sexuel, sont stupéfaites devant la mentalité des ouvrières, leur langage, mais aussi leur sens de la solidarité. Devenues « surintendantes », elles vont jouer un rôle important dans la paix sociale (relative) des années 20, elles sont en effet chargées de faire régner la paix sociale et d'éviter les grèves, et elles doivent s'intéresser au « foyer prolétaire ».

Les femmes peuvent devenir médecin depuis 1892 mais sont peu nombreuses dans les Facultés de médecine de l'entre-deux-guerres, moins que les avocates (la profession d'avocat est ouverte aux femmes depuis la Belle Époque). Toutefois la

¹ A.Fourcaut, *Femmes à l'usine en France dans l'entre-deux-guerres*, Maspero, 1982, 272 p.

France compte d'assez nombreuses **pharmaciennes**, près d'un tiers des professionnels en 1933. **L'éventuel désir d'aller « aux colonies » rencontre trois freins** : le souvenir des pionnières, toutes considérées par la mémoire collective comme des « filles à soldats », le « risque médical » des colonies pour la femme européenne, phobie qu'on rencontre souvent dans les différents types de littérature, et... il n'y a que très peu d'emplois sur place. La plupart sont dans l'enseignement et la santé ; là ces femmes françaises jugent très sévèrement les coutumes qu'elles découvrent et développent un « maternalisme » de l'indigène qui humanise l'entreprise coloniale. Les États généraux du féminisme, consacrés en 1931 aux colonies, formuleront quelques vœux pieux.

La loi du 12 mars 1920 donne aux femmes le droit d'adhérer à un syndicat sans l'autorisation maritale, ce qui entraîne la **progression de la syndicalisation féminine**, en grosse majorité à la CGT et à la CGTU, plus ouvertes aux femmes et aux revendications féminines. Marie Guillot (1880-1934) est secrétaire générale de la Fédération de l'Enseignement, puis secrétaire confédérale de la CGTU (à partir de 1922) ; Jeanne Bouvier (1865-1964) joue un rôle décisif à la CGT 1. **À la CFTC, presque la moitié des adhérents sont des femmes, surtout parmi les employés**, c'est un paradoxe puisque le christianisme social mène un combat en faveur de la femme au foyer ! Dans toutes les centrales les femmes syndiquées seront encore plus nombreuses après 1936.

La métamorphose de la mode

La « **garçonne** » des années 20 (2) — en anglais la *flapper* — impose à la mémoire collective ses cheveux et sa jupe courts, sa silhouette longiligne et sa cigarette. Des femmes se bandent les seins ou se les font réduire ; la mode est au décolleté, mais ouvrant sur une petite poitrine. La « **femme nouvelle** » mène une vie indépendante, ou cherche à le faire, brouillant les identités sexuelles et transgressant un double tabou, « celui de la différenciation sexuelle par le vêtement mais aussi celui de l'homosexualité féminine. » 3 Préparée par l'explosion de la « littérature saphique » de la Belle Époque, la « **visibilité lesbienne** » devient éclatante dans les années vingt, c'est un phénomène parisien, assorti d'une explosion d'homophobie, c'est un symbole

1 Colette Avrane, « Jeanne Bouvier, une vie au service des ouvrières à domicile », dans Christine Bard dir., Colloque *Les féministes de la première vague*, Presses universitaires de Rennes, 2015, 229 p., pp. 99-108.

2 Le mot était apparu vers 1880.

3 « Une mode sous le signe de l'ambivalence », titre du premier chapitre de Christine Bard, *Les Garçonnes. Modes et fantasmes des Années folles*, Flammarion, 1998, 160 p. Ouvrage doté d'une riche iconographie.

de l'émancipation féminine, réelle ou fantasmée. Des femmes portent le **pantalon 1**, interdit à leur sexe par une ordonnance de 1800, d'autres ou les mêmes se mettent à la conduite d'automobiles. Il existe des variantes, plus ou moins provocantes, du pantalon : le pantalon de ski et le « pyjama ». Pour pouvoir enfiler le pantalon les gaines remplacent les corsets, le pantalon est osé, moulant en général. C'est dans « les années folles » la mode de la cravate, des petits seins, des poitrines plates, de la cigarette et du bronzage. **Les femmes de milieu populaire suivent, comme elles peuvent, cette mode, peu illustrée par le catalogue de la Redoute**, bien diffusé dans les années 20 (600 000 exemplaires vendus en 1928). L'androgynie fascine la littérature depuis longtemps et la silhouette de la garçonne est **androgyne**, d'autant que la mode évolue : en 1926 la mode de la coiffure devient de raser la nuque, « à la prisonnière ». Mais en même temps apparaît une autre mode, celle de teindre en blonde, grâce aux produits nouveaux de L'Oréal, de faire des ondulations, des boucles : s'agirait-il d'une « reféminisation » ? Autre nuance, la **vogue des parfums** — le plus célèbre est le n° 5 de Chanel, lancé en 1920 — les parfums dits « masculins » étant minoritaires. Le maquillage se répand, mais certains comédiens, comme Marcel Dalio **2**, se maquillent eux aussi... Certaines garçonne se **droguent**, accentuant le scandale. L'« aboutissement » est la lesbienne, mais des homosexuelles « historiques » refusent d'être des garçonne, toutefois le délicat « saphisme » de la Belle Époque décline, au profit **d'homosexuelles à carrure, comme Violette Morris et la banquière Marthe Hanau** (1886-1935). **Violette Morris**, née en 1893, est une sportive d'envergure dans plusieurs domaines, qui se fait remarquer par sa violence verbale. Elle se fait couper les seins, entame un procès retentissant contre la Fédération sportive qui veut lui interdire le port du pantalon, noue des liens avec le nazisme en 1934 et pendant la guerre se conduit en gestapiste particulièrement sadique. Elle est abattue par la Résistance en avril 1944. La **chanteuse Suzy Solidor 3** « sculpte », elle, son physique androgynous et soigne sa voix grave. Il existe en fait une grande variété de l'homosexualité féminine dans l'entre-deux-guerres... Sur les scènes de music-halls **le corps nu se banalise** (et est vraiment nu), le maillot de bain à la mode dénude dans toute l'Europe occidentale **4**. Le nudisme se développe, le bronzage est à la mode.

¹ Cf. Christine Bard, *Une histoire politique du pantalon*, Seuil, 2010, 460 p. et *Ce que soulève la jupe. Identités, transgressions, résistances*, Autrement, 2010, 173 p.

² Israël Mosché Blauschild, 1899-1983. Une autobiographie, *Mes années folles*, J.-C.Lattès, 1976, 319 p.

³ Suzanne Marion, 1900-1983.

⁴ Cf. Eva Braun, la maîtresse d'Hitler, qui se fait filmer en maillot dans des poses étonnamment suggestives !

Concluons provisoirement sur la mode : Gabrielle Chasnel, dite « **Coco Chanel** » (1883-1971) démode Paul Poiret (1879-1944) **1**. Il faut nuancer. Nuance globale, l'imagerie de la garçonne n'est-elle pas une mise en scène, notamment de couples ? En tout cas, elle **provoque les réactions de féministes, ainsi de la communiste Louise Bodin (1877-1929) et de la libertaire Madeleine Vernet** **2**. Que disent-elles ? Cette mode dite « affranchie » est une incitation à la concupiscence masculine, voire au viol, or la répression du viol est très faible ; l'affranchissement sexuel de la femme est dépravation ; les couturiers-hommes réduisent les femmes en esclavage-marchandise (mais il y a beaucoup de grandes couturières, comme Coco Chanel et Jeanne Lanvin, 1867-1946). Bien évidemment les natalistes redoutent le « péril national » que représente la « stérilité » des garçonnes.

Un scandale particulier est provoqué par **un roman, *La Garçonne*, de Victor Margueritte** (1866-1942), un auteur populaire **3**. Dans ce gros roman, publié chez Flammarion en 1922, l'héroïne rejette la morale traditionnelle et enrichit sa vie érotique de multiples expériences décrites par le menu, ce qui provoque une plainte de la Ligue des Pères de familles nombreuses (*sic*). Victor Margueritte est radié de la Légion d'Honneur, la presse est unanime dans sa condamnation. Le scandale rebondit en 1923 avec l'adaptation cinématographique de *La Garçonne* qui n'obtient pas le visa de la censure. Troisième épisode, en 1926, l'adaptation pour le théâtre suscite des troubles, organisés par les camelots du Roi et les étudiants catholiques. Une deuxième adaptation pour le cinéma sera réalisée en 1935, et autorisée avec des coupes : néanmoins, critiques féroces et manifestations se déchaînent. Malgré tout ceci le roman connaît un **immense succès commercial** : en sept ans un million d'exemplaires sont vendus et des traductions sont faites en douze langues. **Autre scandale littéraire, celui provoqué par le roman d'un tout jeune homme, Raymond Radiguet (1903-1923), *Le Diable au Corps***, lancé de manière tapageuse par Grasset en 1923. Le scandale, sexuel et antipatriotique, est considérable. Troisième scandale particulier, à partir de 1925, celui de **Joséphine Baker** **4**, nue et doublement « métèque », puisque métisse afro-américaine et amérindienne.

1 Cf. F.Brachet Champsaur, « Gabrielle dite Coco Chanel. 1883-1971 », dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 158-160.

2 Pseudonyme de Madeleine Cavelier, 1878-1949.

3 33 pages au catalogue de la BnF. La première œuvre de Margueritte est de 1883. *La Garçonne* a été rééditée jusqu'à nos jours.

4 Freda Josephine McDonald (1906-1975).

Tout cela, de la garçonne aux spectacles de Joséphine Baker, excite le **lamento de la décadence nationale**. L'extrême droite, tout particulièrement, dénonce l'« influence juive », manifeste devant le dérèglement des mœurs et le progrès des maladies vénériennes. Une campagne de droite se développe pour l'« ordre moral », surtout après la victoire du Cartel, qui est en quelque sorte de l'année intercalaire entre les trois scandales particuliers énumérés à l'instant. Tous les débordements des « années folles », prétendus typiques d'un après-guerre, sont des « fléaux », auxquels s'ajouteraient la consommation d'alcool, la Ville-lieu de perdition, la concurrence sexuelle par les « métèques », etc. Mais la gauche déplore aussi le pourrissement de la société, par l'argent cette fois-ci. Surtout, nationales sont la hantise de l'« anarchie sexuelle », la condamnation du refus de la maternité, cause de dépopulation, la mise au pilori du divorce, le mythe de l'infidélité des femmes de combattants de la Première Guerre mondiale, mythe exacerbé par le roman de Raymond Radiguet, *Le Diable au Corps*, la peur de l'accroissement numérique (bien réel) des « filles insoumises », la peur de la syphilis, qu'on ne sait toujours pas guérir, tout ceci enrobé dans le poncif du « développement » de l'homosexualité féminine. Il est vrai que l'homosexualité féminine est plus visible et qu'une culture homosexuelle se développe dans années 20, « encouragée » par le Code : en France, l'homosexualité n'étant pas un délit, la réputation de tolérance du pays attire des étrangères, visibles, ce qui exacerbe la réprobation des bien-pensants.

Conformisme total, au contraire, du côté des Miss France, ou plutôt de leur prototype. En 1920, le journaliste belge mondain Maurice de Waleffe (1874-1946) organise le concours de « la plus belle femme de France », prototype du concours de Miss France, qui verra le jour en 1946.

L'évolution du sport féminin

Pendant la Première Guerre mondiale, apparaissent en France des **sociétés omnisports (d'emblée) féminines**. La première, fort aristocratique, est l'« Académie d'éducation sportive et physique de la femme, de la jeune fille et de l'enfant », dite couramment Académia et présidée par la duchesse d'Uzès. Les débuts du **football féminin** remontent en Grande-Bretagne à 1895, en France à l'extrême fin de la guerre de 1914-1918. Il se caractérise longtemps par deux mi-temps de 30 minutes. Il décline en France dès la fin des années 1920, puis fait sa réapparition en 1968, avec deux mi-

temps de 35, puis 40, puis 45 minutes ¹, pour ensuite se développer rapidement. **Violette Morris**. L'éducation physique devient obligatoire pour les filles fréquentant les établissements secondaires en 1925. Une Fédération des Sociétés féminines sportives de France voit le jour en 1920, elle devient peu après la « Fédération féminine sportive de France. Union française de gymnastique féminine », appellation qui est simplifiée en 1922 en « Fédération féminine de gymnastique et d'éducation physique » ². La **Fédération sportive du Travail**, dès sa fondation en 1923, reprend l'essentiel du discours marxiste en matière d'émancipation, mais des réticences demeurent. Toutefois, la FSGT (Fédération sportive et gymnastique du Travail), née en décembre 1934, est beaucoup plus favorable au sport féminin. **Les femmes ne sont officiellement admises aux Jeux olympiques qu'à partir de 1928, à Amsterdam, elles sont alors 263**. Le tennis féminin français brille avec l'élégante **Suzanne Lenglen** qui, de 1919 à 1925, s'impose comme la plus grande joueuse (professionnelle) du moment. Suzanne Lenglen a disputé son premier tournoi senior en 1912, alors qu'elle n'avait que treize ans, elle a remporté quinze championnats du monde sur herbe, autant sur terre battue, deux championnats olympiques et 19 championnats de France. À juste titre célèbre est la grande rencontre du 16 février 1926 entre l'étoile montante du tennis américain, la « petite écolière » sage Helen Wills (1906-1998) — vingt ans, mais trois victoires dans les Internationaux des États-Unis — et Suzanne Lenglen, depuis peu devenue professionnelle. Elle est gagnée par cette dernière, « la Divine ». Suzanne Lenglen, qui a **défrayé la chronique** par ses jupes relativement courtes, qu'elle se faisait faire par le couturier Jean Patou (1887-1936), et par son usage du cognac comme remontant, est morte de leucémie en 1938, l'année de la retraite de Helen Wills, après un dernier succès à Wimbledon ³.

La condition féminine dans les années trente

La condition féminine est dans les années trente soumise à deux nouveaux facteurs, la crise économique et sociale de la décennie, dite « de 29 », et le Front populaire. Cependant tout n'est pas évolution et nouveauté : des traits traditionnels perdurent. **Baigneuses et Dancing**.

¹ Laurence Prudhomme, « Sexe faible et ballon rond. Esquisse d'une histoire du football féminin », dans P. Arnaud dir., *Les origines du sport ouvrier en Europe*, L'Harmattan, coll. « Espaces et Temps du Sport », 1994, 312 p., pp. 111-126.

² *Ibid.*, p. 77.

³ Cf. G. Clerici, *Suzanne Lenglen. La diva du tennis*, Rochevignes, 1984, 247 p.

La France et les femmes qui l'habitent sont soumises à une **conjoncture de crise économique et les pressions contre le travail féminin se renforcent avec la crise économique**, les associations catholiques « sociales » étant à la pointe du combat. Mais cette revendication d'un retour en arrière soulève un problème insoluble car les femmes occupent déjà des fonctions « impossibles » à donner aux hommes. Les pouvoirs publics ne formulent pas d'interdictions ou de quotas, à la différence des dictatures et des États-Unis, mais les étrangers (et les étrangères) sont souvent reconduits aux frontières, tout particulièrement les Polonais et les Polonaises, leurs expulsions étant abondamment médiatisées. D'autre part, le gouvernement Laval de 1935 décide le licenciement des employées (françaises !) des services publics mariées à des fonctionnaires ; des concours administratifs sont désormais, de fait, réservés aux hommes. Enfin, **l'idée d'allocation pour la mère au foyer chemine depuis les années 20**. Première application, les décrets-lois du 11 novembre 1938 étendent les allocations familiales à toute la population active, elles sont harmonisées dans leurs taux et elles sont majorées si la mère reste au foyer. Le Code la Famille de 1939 crée une véritable allocation. Mais, au total, si l'on veut bien observer les chiffres, la crise n'a, en définitive, qu'une incidence numérique limitée sur l'emploi des femmes.

Les femmes au travail sont surexploitées. Les salaires féminins continuent à être inférieurs, d'un tiers environ, à ceux des hommes, d'où la position de pouvoir de l'homme au sein du « ménage ». Et les conventions collectives négociées après les accords Matignon officialisent les doubles grilles de salaires ! L'on voit se perpétuer ou, à cause de la Crise apparaître, des phénomènes qui feront encore question dans la première moitié du XXI^e siècle : usure au travail, qui pousse les employeurs à rechercher de jeunes femmes, grossièretés, harcèlement, droit de cuissage, salaire d'appoint de la prostitution occasionnelle, etc. En fin de carrière tout cela débouche sur une **pauvreté plus grande que celle des hommes à la retraite**. La prostitution, évoquée à l'instant, est secourue par un mouvement « abolitionniste » dans l'entre-deux-guerres, mais Henri Sellier (1883-1943), ministre de la Santé publique du Front populaire, échoue dans sa tentative de répression du proxénétisme : il est fort isolé au sein de la classe politique.

Le Front populaire et les femmes

Le droit de vote des femmes ne figurait pas dans le programme du Rassemblement populaire, notamment parce que les partis de gauche ont été influencés par des articles de presse présentant la victoire électorale de Hitler comme due aux femmes, ce qui est historiquement faux ! **Trois femmes figurent au**

gouvernement, avec un statut de **sous-secrétaire d'État**, étroitement dominé par un ministre : **Irène Joliot-Curie**, proche du PC, sous-secrétaire d'État à la Recherche scientifique sous la pesante houlette de Jean Zay, **Suzanne Lacore**, ancienne institutrice et SFIO, sous-secrétaire d'État à la Protection de l'Enfance, **Cécile Brunschvicg** ¹, membre du parti radical et présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes, sous-secrétaire d'État à l'Éducation nationale. Irène Joliot-Curie ² démissionne très vite, et l'expérience s'arrête en 1937, mais du bon travail a été fait. En réalité, dans les années 30, c'est dans le camp conservateur antirépublicain et clérical que les femmes sont le plus nombreuses. Où ? La **Ligue féminine d'Action catholique française** (1933) est dirigée par des nobles et des femmes de la haute bourgeoisie : activisme politique, prosélytisme religieux, l'épouse doit combattre le divorce... Il s'agit avec la Ligue d'un antiféminisme dirigé avant tout contre la République. L'Action française, quant à elle, organise un « comité de dames ». Bien sûr, pour l'extrême droite et une partie de la droite, la maternité doit être le « patriotisme des femmes », le féminisme est qualifié très fréquemment d'« invention juive », et d'insister sur le scandale de la présence au gouvernement de Cécile Brunschvicg, choisie par Léon Blum.

Des traits traditionnels perdurent-ils dans les années trente ?

Sans surprise on constate que les premiers des traits traditionnels qui perdurent — ou qui reviennent en force — concernent **la vie privée**, les phénomènes de société, dans une décennie où la France commence à avoir un nombre appréciable de sociologues : consensus démographique, mariage et fondation d'une famille, notamment. **Nous sommes bien renseignés sur le mariage par les petites annonces matrimoniales du *Chasseur français*, un hebdomadaire dont le tirage augmente considérablement dans l'entre-deux-guerres**, atteignant les 400 000 exemplaires en 1940 (3). Les âges sont variés, mais se manifestent beaucoup de veufs et de veuves, surtout après la Première Guerre mondiale, les annonces insistent sur la famille et la situation économique. Depuis les années 20, les bouleversements de la famille sont

¹ Cécile Formaglio, « Des beaux quartiers à la section travail du Conseil national des femmes françaises : Cécile Brunschvicg », dans Christine Bard dir., Colloque *Les féministes de la première vague*, Presses universitaires de Rennes, 2015, 229 p., pp. 109-118.

² 1897-1956. Deux biographies : L.-P.Jacquemond, *Irène Joliot-Curie. Biographie*, Odile Jacob, 2014, 369 p., très documenté, et R.Pflaum, *Marie Curie et sa fille Irène, deux femmes, trois Nobel*, trad. fr. par F. de Martinoir, Belfond, 1992, 452 p.

³ Marc Martin, « Images du mari et de la femme au XXe siècle : les annonces de mariage du *Chasseur français* », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1980, pp. 295-311.

visibles, on insiste sur la « qualité » d'enfant unique, on se soucie davantage qu'auparavant du salaire féminin, un grand nombre de femmes célibataires passent des petites annonces, les divorcés apparaissent, la fonction publique fait une entrée massive dans les annonces, et l'on est en quête du bonheur familial : le mot « amour » surgit. Mais les autres formes du « commerce du mariage » continuent à être très importantes dans l'entre-deux-guerres. Les divorces sont de plus en plus nombreux : 27 000 en 1939, soit près de deux fois le nombre de 1911.

La peur de la « mort en couches » et de la grossesse reste importante ; il faut dire que 2 à 3 ‰ des parturientes meurent dans l'entre-deux-guerres ; quant à la césarienne, elle reste, et pour longtemps meurtrière, à hauteur de 13 % en moyenne vers 1920, et constitue une véritable source d'angoisse pour la femme et le médecin. La peur de la grossesse est accentuée par deux lois de l'entre-deux-guerres. La **loi du 1er août 1920** (dite « bleu horizon » car votée par la Chambre du même surnom) réprime toute « provocation » directe ou indirecte à l'avortement et la propagande anticonceptionnelle, en punissant de six mois à trois ans de prison (plus une amende). La **loi de 1923** passe l'avortement en correctionnelle — il n'y a donc plus de jury, traditionnellement conciliant en la matière — et elle hausse les peines : de un à cinq ans de prison pour les avorteurs, de six mois à deux ans pour les avortées. La moyenne des acquittements tombe à moins de 20 %, mais il semblerait que le nombre des avortements n'ait pas diminué entre 1920-1923 et 1939, peut-être en raison de la diffusion de la méthode Ogino-Knauss (voir plus haut) dans les milieux urbains des années 30. Le **Code de la Famille de 1939** renforce la répression contre les avorteurs et Vichy fera de l'avortement un crime contre l'État.

En matière de rapports entre les femmes et la politique, la Grande Guerre a-t-elle créé un nouveau climat ? Les conséquences mentales des nouveaux rôles joués par les femmes sont indéniables et sous l'impulsion même de la Papauté, les milieux catholiques français se déclarent pour le vote des femmes. Viviani, Blum et Briand s'étaient depuis longtemps déclarés favorables, ils sont rejoints par Louis Marin (1871-1960), Marc Sangnier ¹ et Raymond Poincaré. En conséquence, **dans l'entre-deux-guerres, par quatre fois (1919, 1925, 1932 et 1935), la Chambre des députés vote et le Sénat repousse le droit de vote aux femmes. Grand dans cette manœuvre est le rôle du parti radical, qui invoque la « nature féminine »** ². Comme dit Arthur Huc (1854-1932), éditorialiste de *La Dépêche de Toulouse* : « l'interdiction provient du sexe de

¹ J.-J. Greteau, *Marc Sangnier. Le semeur d'espérances*, L'Harmattan, 2009, 343 p.

² Cf. A. Combes, « Radicalisme et franc-maçonnerie », chapitre 4 de S. Berstein & M. Ruby dir., *Un siècle de radicalisme*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2004, 287 p.

leur cerveau » ! En fait, c'est la crainte du « cléricisme » qui a joué. Aucun gouvernement ne tente d'ailleurs d'infléchir la volonté des sénateurs, quant à l'opinion générale, femmes comprises, elle semble peu passionnée par le problème ! Quelques **militantes**, minoritaires, se manifestent, notamment au sein de l'Union française pour le suffrage des femmes, présidée par Cécile Brunschvicg (1877-1946, née Khan), militante féministe comme son mari (Léon, 1869-1944) et sous-secrétaire d'État du gouvernement Léon Blum (voir plus haut). Le problème est de toute façon doublé de celui de l'égalité juridique de la femme...

Bien sûr, les partis politiques sont longtemps hostiles à la mixité et à la question féminine, mais en petit nombre **des femmes entrent dans quelques formations politiques** et les « sections féminines » des partis sont des viviers pour les élues de la IV^e République, ce que montre bien le cas de **Germaine Poinso-Chapuis**, première femme à avoir le titre de ministre, en 1947, qui a d'abord été une militante du PDP (Parti démocrate populaire) ¹. Le Parti radical est, malgré l'ouverture du parti aux femmes en 1924, le plus hostile de tous les partis, on a vu son rôle retardateur, et dans le cadre du Rassemblement populaire il exige de ses partenaires la non-inscription du suffrage féminin dans le programme du Front. La SFIO a un taux de féminisation très faible pour un parti socialiste, mais l'Internationale socialiste n'est-elle pas hostile au féminisme « bourgeois » ? Dès sa naissance **le Parti communiste français accorde à la propagande parmi les femmes un soin remarquable**, il prône l'égalité des sexes, célèbre la Journée du 8 mars, vote toutes les propositions suffragistes ² au parlement, crée des organisations féminines, des féministes d'avant-guerre entre au PC, comme Madeleine Pelletier (voir plus haut) ³, Hélène Brion (1882-1962) et Marthe Bigot (1878-1962). Toutefois, de nombreuses femmes quittent le PC, qui **n'a plus que très peu d'adhérentes à la fin des années trente**. Entre-temps, en 1936 le PC sacrifie la liberté de contraception et d'avortement sur l'autel du Front populaire. La « féminité », la maternité et une morale de « bon aloi » sont dès lors valorisées : le PC a des traits culturels d'une classe ouvrière au sein de laquelle la hiérarchie sexuelle est bel et bien une réalité. Ce puritanisme aura la vie dure... Les anarchistes sont hostiles à l'oppression des femmes, mais les militantes sont très peu nombreuses.

¹ Cf. l'ouvrage collectif dirigé par Yvonne Knibiehler et issu d'un colloque, *Germaine Poinso-Chapuis, femme d'État (1901-1981)*, Édisud, 1998, 160 p.

² Anciennement le mot désignait les militantes modérées des droites civiques des femmes, « suffragettes » les radicales.

³ Cf. C.Maignien, « L'expérience communiste ou la foi en l'avenir radieux (1920-1926) », dans Christine Bard dir., *Madeleine Pelletier (1874-1939). Logique et infortunes d'un combat pour l'égalité*, Côté-femmes, 1992, 214 p., pp. 157-166

Quels féminismes pour les années 1930 ?

Trois formes, au moins. Un **féminisme réformiste**, républicain, laïque, radical ou socialisant, s'attache à la conquête de l'égalité juridique et du droit de vote, par des manifestations et des opérations spectaculaires, comme les suffragettes anglaises. C'est le féminisme de la journaliste **Louise Weiss** (1893-1983). Un **féminisme de droite**, plutôt catholique, traditionaliste, est quand même favorable au droit de vote, encouragé par la déclaration de 1919 de Benoît XV (1854-1922) en faveur du vote féminin. C'est le féminisme de la géographe Mariel Jean-Brunhes Delamarre (1905-2001). Un **féminisme « radical »** défend l'idée que le féminisme doit aller au-delà de l'égalité juridique, s'étendre à la sexualité, lutter contre la loi de 1920, il est anticapitaliste, pacifiste, athée, dispersant sans doute les efforts, qui s'essouffent dans les années 30. C'est le féminisme de **Madeleine Pelletier** (voir plus haut). Dans les années 30 Madeleine Pelletier publie des textes fondamentaux comme *La Femme vierge, Une Vie nouvelle* (1933) ¹ et *La Rationalisation sexuelle* (1935), qui reprend ses deux ouvrages de la Belle Époque et lui vaut beaucoup d'ennuis. Elle fait **l'apologie du célibat féminin**, allant jusqu'à proclamer que **l'état de virginité** est le seul garant d'une véritable indépendance.

D'autres combats sollicitent les féministes de l'entre-deux-guerres, le « relèvement » des prostituées, considérées comme victimes d'une forme d'esclavagisme, la revendication d'une protection spécifique pour les femmes, en particulier les travailleuses et les mères. **Certains conseils municipaux s'entrouvrent dans l'entre-deux-guerres à des femmes, avec voix consultative** : il est plus facile de céder sur l'éligibilité que sur le vote, le Front populaire le montre, de toutes façons. Un pacifisme naïf pousse à écrire des lettres à Hitler au sujet des manuels scolaires. Pourquoi ce retard français ? Sans doute le rôle conservateur du Sénat en matière de droit de vote (des députés « suffragistes » passent au Sénat et devient « antisuffragistes »...), du parti radical, de la franc-maçonnerie, d'ailleurs liés. Autres explications, la crainte d'une émancipation générale des femmes (accorder le droit de vote entraînerait une réforme du Code civil !), le sexisme (« les femmes sont immatures »...), les fantasmes misogynes, l'idée que l'électeur représente sa famille — *cf.* proposition de « vote familial » par la droite dans l'entre-deux-guerres (voir plus haut) — , le modèle républicain qui s'oppose à une « politique du genre », la France qui est un pays « latin », méridional, alors que les Norvégiennes et les Finlandaises

¹ Une utopie, étudiée par C.Lesselier, « L'utopie des années trente. *Une vie nouvelle*, un roman de Madeleine Pelletier », dans Christine Bard dir., *Madeleine Pelletier (1874-1939). Logique et infortunes d'un combat pour l'égalité*, Côté-femmes, 1992, 214 p., pp. 167-174.

votent depuis la Belle Époque ; mais Benoît XV a levé les obstacles (voir plus haut) et l'Espagne adopte de suffrage féminin en 1931... Surtout, l'octroi du droit de vote s'est souvent produit hors de France lors de crises politiques (l'indépendance de la Norvège, les révolutions de Russie en 1917, la crise espagnole de 1931...) : que la France soit dans l'entre-deux-guerres une « vieille nation » et « vieille démocratie » joue sans doute contre le vote des femmes...

Des changements culturels ?

N'y a-t-il pas une **féménisation du catholicisme** ? D'entrepreneuses bourgeoises et des aristocrates catholiques « vont au peuple » et font de l'« action » catholique, la décennie voit l'essor des mouvements de jeunesse : JOCF (1928), JECF (1930), JACF (1933), JICF (1936), la montée en puissance d'un assez élitiste scoutisme féminin, avec les sections unionistes (protestantes) et « neutres » (c'est-à-dire laïques) de la Fédération française des Éclaireuses (1921), complétées en 1927 par la section israélite, avec les Guides de France, catholiques (1923), les Jeannettes, pour les 7 à 12 ans (1927). Et, bien sûr, les femmes pratiquent toujours plus que les hommes.

Quels rapports les femmes entretiennent-elles avec la **création culturelle** ? Autre initiale « C », et exemple bien connu, **Camille Claudel** est un scandale, parce que la création n'est pas considérée comme du domaine féminin et, nous le savons bien, elle est internée à l'âge de 50 ans, à la demande de sa mère et de son frère, de 1913 à 1943. Cependant, outre le fait que je caricature beaucoup (Camille Claudel ne crée plus depuis plusieurs années avant son internement) pour la phrase précédente, il faut signaler qu'il y a de **nombreuses femmes artistes ou écrivains**, pour lesquelles le Prix Fémina a été fondé en 1904, autre affirmation à nuancer fortement car si le jury est féminin, il récompense des œuvres en légère majorité d'hommes. La scandaleuse **Colette** (1873-1954) ¹ — *Sido* en 1930, *La Chatte* en 1933, et les quatre tomes de *La Jumelle noire* entre 1934 et 1938 — est élue en 1945 (seulement) à l'Académie Goncourt, qu'elle préside en 1949 (mais cette Académie ne récompense aucune femme avant 1945 ! Les femmes sont cantonnées le plus souvent dans la poésie lyrique et le roman traditionnel. Mais, indéniablement, **Anna de Noailles** (1876-1933) est la « muse de la République », il y a des auteures féministes, **Lucie Delarue-Mardrus** (1874-1945) revendiquant une nature féminine en littérature, il y a des photographes, comme **Gisèle Freund** (1908-2000), installée en France pour fuir le nazisme.

¹ P.A.Tilburg, *Colette's Republic. Work, Gender, and Popular Culture in France, 1870-1914*, New York and Oxford, Berghahn Books, 2010, 231 p., compte rendu par mes soins dans *Francia-Recensio* 2012/3 19./20. Jahrhundert – Histoire contemporaine.

Les autres formes d'intellectuelles sont rarissimes. Une jeune fille était entrée à la rue d'Ulm, en Sciences, en 1910, une autre le fait en lettres en 1924 ; les khâgnes s'ouvrent aux jeunes filles en 1924 et les **Ulmiennes** obtiennent d'excellents résultats, cf. Jacqueline David, épouse Worms de Romilly (1913-2010), reçue deuxième (depuis la khâgne de Louis le Grand !) au concours de 1933, Simone Weil (1909-1943), entrée sixième à l'École en 1928 et intellectuelle « engagée ». Il y a **deux grandes scientifiques** : **Marie Curie** (1867-1934) ¹ est la grande figure scientifique de l'entre-deux-guerres, magnifiée et peut-être pardonnée grâce à son action pendant la guerre ; sa fille **Irène Curie** est prix Nobel de Chimie en 1935 (avec son mari Frédéric Joliot...) ; aucune des deux n'entre l'Académie des Sciences... Les **femmes journalistes** sont nombreuses : toujours Séverine, Louise Weiss, Geneviève Tabouis ². Prenons garde au mythe – masculin — des « femmes d'exception », les « personnages » les plus emblématiques étant pour les années 30 les trois **pionnières de l'aviation** dans l'entre-deux-guerres, Maryse Bastié ³, Maryse Hilz (1901-1946) et Hélène Boucher (1908-1934, record mondial de vitesse en 1934).

Il y a toujours **une presse féminine**, avec *Femmes d'aujourd'hui* et *Le Petit Écho de la Mode* (plus d'un million d'exemplaires en 1930), qui tous deux développent une morale conservatrice, *Vogue* qui s'adresse aux riches élégantes. Innovation culturelle, **Marie-Claire est lancée en 1937**, avec une présentation moderne, par Jean Prouvost (1885-1978) et Marcelle Auclair (1899-1983), et obtient un succès immédiat, surtout auprès des citadines des classes moyennes. *Confidences* est lancé en 1938 pour briser la solitude féminine, sur un modèle américain.

On pourrait terminer avec deux icônes, **deux symboles féminins**, qui tous deux ont évolué dans l'entre-deux-guerres. **Marianne** s'est complètement banalisée avec l'Union sacrée, elle a des bustes dans les mairies et est utilisée dans la publicité, mais pas aux PTT : elle n'est nullement une figure féminine sur les timbres-poste d'usage courant, au bénéfice de la Semeuse de Roty, toujours, comme avant-guerre, de la Paix, de Cérès et d'Iris ! **Jeanne d'Arc**, longuement et vivement interpellée pendant la Grande Guerre, avec une véritable ferveur johannique consensuelle, change beaucoup plus que Marianne. En effet la droite la revendique à grands cris dans les années 30, car à ses yeux elle incarnerait la France traditionnelle contre le Rassemblement populaire. En conséquence, la Jeanne démocratique d'avant 1914 s'évanouit et Jeanne connaîtra une

¹ Cf. Susan Quinn, *Marie Curie*, trad. Fr., Odile Jacob, 1996, réédition, 2016, 486 p.

² Née Le Quesne. 1892-1985. Biographie : D.Maréchal, *Geneviève Tabouis. Les dernières nouvelles de demain (1892-1985)*, Nouveau Monde, 2003, 289 p.

³ Née Marie-Louise Bombec, 1898-1952.

grande vogue après 1940, en devenant « Révolution nationale », incarnant une solide fille de la France rurale, évidemment anglophobe et utilisée intensément après les grands bombardements anglo-américains. Mais il y aura aussi une Jeanne d'Arc de la Résistance, avec même une version communiste !

Je conclurais avec deux autres icônes : **les deux « fées de la forêt »** que les Amis de la Forêt de Fontainebleau instituent au milieu des années 30, Nadine Apfelbaum et Geneviève Bonnardel !

Bibliographie

- F.Balibar, *Marie Curie. Femme savante ou Sainte Vierge de la Science*, Gallimard, 2006, 127 p.
- Chr.Bard, *Les femmes dans la société française au 20e siècle*, Armand Colin, coll. U, 2001, 240 p., réédition, 2003, 285 p.
- Christine Bard, *Histoire des femmes dans la France des XIXe et XXe siècles*, Ellipses, 2013, 155 p.
- Christine Bard, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Fayard, 1995, 528 p.
- Christine Bard, *Les insoumises. La révolution féministe*, Société éditrice du Monde, 2013, 191 p. Anthologie
- Christine Bard, *Une histoire politique du pantalon*, Seuil, 2010, 460 p.
- Christine Bard, *Histoire des femmes dans la France des XIXe et XXe siècles*, Ellipses, 2013, 155 p.
- Christine Bard, *Les Garçonnes. Modes et fantasmes des Années folles*, Flammarion, 1998, 160 p. Riche iconographie
- Christine Bard, *Ce que soulève la jupe. Identités, transgressions, résistances*, Autrement, 2010, 173 p.
- Christine Bard, *Le féminisme au-delà des idées reçues*, Le Cavalier bleu, 2012, 286 p.
- Christine Bard dir., *Un siècle d'antiféminisme*, Fayard, 1999, 481 p.
- Christine Bard dir., *Colloque Les féministes de la première vague*, Presses universitaires de Rennes, 2015, 229 p.
- Christine Bard dir., *Madeleine Pelletier (1874-1939). Logique et infortunes d'un combat pour l'égalité*, Côté-femmes, 1992, 214 p.
- A.Cova, *"Au service de l'Église, de la patrie et de la famille". Femmes catholiques et maternité sous la IIIe République*, L'Harmattan, 2000, 260 p.
- A.Cova & B.Dumons dir., *Destins de femmes. Religion, culture et société en France. XIXe-XXe siècles*, Letouzey et Ané, 2010, 466 p.
- B.Dougnac, *Suzanne Lacore. Le socialisme-femme*, Périgueux, 1996, 160 p.
- L.-P.Jacquemond, *L'Espoir brisé. 1936, les femmes et le Front populaire*, Belin, 2016, 439 p.
- Laurence Klejman & Florence Rochefort, *L'égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République*, FNSP/Des Femmes, 1989, 356 p.
- R.Pflaum, *Marie Curie et sa fille Irène, deux femmes, trois Nobel*, trad. fr. par Francine de Martinoir, Belfond, 1992, 450 p.